



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 mai 2020

#laposte #tousengagés

COVID-19 – LA POSTE ACCOMPAGNE LA REPRISE D'ACTIVITÉ DES TPE

Les TPE ont été durement impactées par la crise sanitaire. Afin de les accompagner dans la reprise de leur activité, La Poste et ses filiales, dont La Banque Postale, ont mis au point des solutions adaptées aux acteurs les plus touchés : commerçants, professions libérales, agents immobiliers, etc.

Le confinement a mis à l'arrêt de nombreuses activités en France ces dernières semaines. Au premier rang des professionnels durement impactés, les entreprises de moins de 10 salariés, qui représentaient avant la crise sanitaire plus de 4 millions de TPE, ont particulièrement souffert.

Selon une étude La Poste – Iligo auprès de 100 TPE réalisée du 30 avril au 7 mai pour mesurer l'impact de la crise et les attentes des très petites entreprises : pour 43% d'entre elles, leur chiffre d'affaires a subi une dégradation conséquente depuis le début de la crise sanitaire, et pour 66% d'entre elles, la crise va être la principale cause de défaillance dans les prochains mois.

A l'heure du déconfinement, les inquiétudes restent de mise pour ces entrepreneurs qui s'attendent à une reprise de leur activité très progressive sur les mois à venir avec des conséquences économiques durables qui pourraient se faire sentir jusqu'en 2021. 70% des TPE estiment que la sortie de crise sera progressive. Pour 66% des TPE, la crise va nécessiter la mise en place de nouvelles façons de travailler.

Concrètement, les professionnels ont besoin d'accompagnement pour leur permettre de continuer ou développer leur activité de e-commerce, communiquer auprès de leurs clients, faire connaître leurs modalités d'ouverture, leurs promotions produits, remercier leurs clients de leur soutien, les livrer efficacement ou encore financer leurs besoins de trésorerie (paiement différé, paiement à distance..).

Pour répondre à ces besoins et mieux aider les TPE à reprendre leur activité dans les meilleures conditions, La Poste lance des services spécifiques dédiés aux clients PRO, à tarif préférentiel, adaptés aux secteurs les plus touchés (commerçants et e-commerçants, restaurateurs, professions libérales, agents immobiliers, tourisme).

La Poste propose notamment un service de livraison de proximité avec Proxicourse, la collecte du courrier par le facteur sur le lieu de travail avec Collecte



LA POSTE

primo, une offre clé en main pour la mise en place d'une campagne de courriers avec Capmailing, ainsi qu'une offre de désinfection des locaux avec sa filiale Axéo.

Ces services permettront aux professionnels de les aider à rouvrir leur point de vente avec les bonnes mesures sanitaires, et de reprendre contact avec leurs clients, puis d'assurer la livraison de leurs marchandises. Les professionnels pourront retrouver ces solutions dans tous nos bureaux de poste, sur laposte.fr et au 3634. La Poste simplifie le nouveau quotidien des TPE.

La Banque Postale demeure plus que jamais un acteur de l'économie réelle, installé au cœur des territoires. Elle mène une approche personnalisée auprès de chaque Professionnel pour examiner les mesures les plus adaptées, comme la suspension d'échéances de crédit, le Prêt Garanti par l'Etat (PGE), la mise en place de solutions de paiement, notamment « e-commerce » pour des règlements par SMS ou e-mail, et ce, pour accompagner la diversification des Professionnels vers des activités « à distance ».

La Banque Postale contribue aux côtés de l'Etat, au dispositif exceptionnel de Prêt garanti par l'Etat (PGE). Ainsi elle a traité près de 5 000 demandes, dont la majorité émane de professionnels et de micro-entrepreneurs. Afin de soutenir les acteurs touchés par la crise, elle accorde massivement des Prêts Garanti par l'Etat dont le montant est inférieur ou égal à 50 000 €, sous réserve des vérifications d'éligibilité et de conformité. Enfin, La Banque Postale a mis en place des moratoires d'intérêts sur les échéances, de manière automatique pour les clients professionnels. A la mi-mai, plus de 3 000 clients ont bénéficié de la mesure.

Pour accompagner le déconfinement, La Poste a également développé avec **Docaposte**, sa filiale numérique, une plateforme *masques-pme.laposte.fr* pour les TPE/PME, associations et professions libérales leur permettant de s'équiper en masques et de reprendre leur activité en toute sécurité. Docaposte permet également aux TPE d'assurer la continuité de leur activité : envoi de courrier, de bulletins de paie, de factures, signature électronique etc. en proposant notamment 3 mois gratuits de sa solution Maileva. Sa filiale Softeam, à travers sa plateforme e-Citiz, met gratuitement à disposition des TPE un guichet numérique de gestion administrative pour faciliter la communication avec leurs collaborateurs, pendant toute la durée de la crise sanitaire : formulaires de diagnostic de télétravail, déclaration de télétravail, arrêt maladie pour garde d'enfant...

Enfin, **La Poste Mobile** propose aux TPE des facilités d'accès aux forfaits téléphoniques avec des promotions exclusives pour toute souscription.

Par ces dispositions, La Poste réaffirme son engagement auprès des territoires et son soutien à la reprise de l'économie locale.



A PROPOS :

Le Groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique. Le Groupe est présent dans 47 pays sur 4 continents. Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, 1er réseau commercial de proximité de France, accueillent 1,3 million de clients. La Poste, neutre en carbone depuis 2012, distribue 21,6 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2019, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 26 milliards d'euros, dont 30% à l'international, et emploie plus de 249 000 collaborateurs. La Poste s'est donné pour objectif d'accélérer sa transformation en continuant à se diversifier. Avec pour ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours, La Poste s'engage à simplifier la vie.

Contacts presse

service.presse@laposte.fr

01 55 44 22 37